

Le défi méditerranéen dans un monde de crises humanitaires

William Lacy Swing

Bien que le nombre élevé de migrants et de réfugiés arrivant en Europe en 2015 ait accentué les pressions et les tensions, il s'agit d'une crise que les pays européens ont la capacité de gérer ensemble, en tant qu'union. À cette fin, nous devons penser et agir de manière collective et audacieuse pour élaborer une approche véritablement exhaustive.

On dénombre aujourd'hui à travers le monde quelque 60 millions de personnes déplacées par les persécutions, la guerre, les conflits ou les catastrophes – le nombre le plus élevé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, alors qu'à l'époque les migrants quittaient et laissaient derrière eux une Europe épuisée et ravagée par la guerre, ce continent est aujourd'hui la destination des personnes en déplacement.

Les voisins au sud et à l'est de l'Europe connaissent des niveaux sans précédent

d'instabilité, de conflit, d'effondrement économique et subissent aussi, de plus en plus, les effets du changement climatique. La guerre en Syrie se poursuit, de même que ses retombées sur la région, sans qu'on puisse en entrevoir la fin. La Turquie, le Liban et la Jordanie accueillent la majorité des 4 millions de Syriens qui ont fui leur pays d'origine. Il faut souligner à quel point leur attitude est admirable mais, alors que les perspectives dans la région sont limitées, de nombreuses personnes déplacées

janvier 2016

www.fmreview.org/ft/destination-europe

ont inévitablement repris le chemin pour se rendre en Europe via la route de la Méditerranée orientale qui traverse la Turquie et la Grèce. De plus, l'instabilité politique en Libye restant toujours aussi intense, ce pays continue d'être à la fois une source et une voie de passage pour les flux clandestins à destination de l'Italie via la route de la Méditerranée centrale.

Défis politiques

Bien que le nombre d'arrivants en Europe ait augmenté en 2015 et que, dans certains endroits, les pressions aient alimenté les tensions et capté l'attention des médias, les pays européens ont tout de même la capacité de gérer cette crise collectivement, en tant qu'union, à condition qu'ils comprennent clairement les défis politiques qu'il convient de surmonter.

Premièrement, l'Europe se doit d'abandonner le discours actuel sur la migration. Ce discours est aujourd'hui toxique et tend vers un déni de l'histoire européenne et des valeurs européennes. Nous devons donc revenir à un dialogue plus équilibré. Nous devons réfuter les mythes et les stéréotypes trompeurs et nous rappeler que, d'un point de vue historique, la migration s'est avérée extrêmement bénéfique. Par un dialogue ouvert et un examen des faits concrets, nous pouvons redécouvrir qu'une migration bien gérée est compatible avec le développement.

Le deuxième défi consiste à apprendre à gérer la diversité. Les tendances démographiques indiquent que la plupart des pays du monde seront à l'avenir plus multiethniques, multiculturels et multiconfessionnels. Il s'agit là d'un bon modèle de bien-être social et de prospérité économique. Toutefois, pour atteindre ces objectifs, nous devons faire preuve d'un grand courage politique et de beaucoup d'imagination, mais aussi investir dans l'information et la sensibilisation du public

et stimuler le dialogue public. Pour commencer, nous devons déplacer le cœur du débat sur nos valeurs communes et délaisser les questions identitaires. Nous devons comprendre ce principe essentiel : les autres ne me ressemblent pas forcément ou ne parlent pas la même langue que moi, mais nous pouvons partager les mêmes engagements et les mêmes idées.

Troisièmement, pour garantir une gouvernance efficace de la migration, il est primordial que nous parvenions à allier les droits souverains et les obligations souveraines aux droits, aux obligations et aux aspirations des migrants, que nous réconciliions la sécurité nationale et la sécurité humaine et que nous trouvions un bon équilibre entre la souveraineté et la liberté individuelle.

Priorités d'action

La première priorité est de sauver la vie. À court terme, les opérations de sauvetage en mer doivent rester robustes et dotées des ressources nécessaires.

La deuxième priorité consiste à trouver des réponses efficaces aux flux humanitaires massifs qui arrivent en Europe. Les grandes lignes d'action ont déjà été identifiées ; elles sont conformes aux modalités opérationnelles déjà été utilisées par le passé pour répondre avec succès à de telles situations d'urgence.

Il convient également de mettre en place des modalités de réception efficaces. L'Organisation internationale pour la migration (OIM) se réjouit de l'engagement en faveur d'une plus grande solidarité dont fait preuve l'Union européenne en augmentant son soutien aux États membres de première ligne, où les migrants arrivent en nombre élevé, et se tient prête à contribuer aux efforts des organes et des États membres de l'UE impliqués.

Selon les données de l'OIM, plus de 900 000 migrants, réfugiés et demandeurs d'asile sont arrivés en Union européenne via la Méditerranée en 2015, après être presque tous passés par les routes de Méditerranée orientale et centrale à destination de la Grèce et de l'Italie. Le nombre de décès, supérieur à 3500 en 2015, dépasse déjà le record atteint en 2014. Mais nous ne savons pas combien de décès supplémentaires ne sont jamais signalés. Même s'il existe des estimations du nombre de disparus lorsque les bateaux font naufrage en Méditerranée, leurs corps ne sont souvent jamais retrouvés. En outre, nous ne devons pas oublier que de nombreux migrants souhaitant gagner l'Europe perdent la vie en Afrique et au Moyen-Orient. Ainsi,

les cadavres en décomposition de 48 migrants ont été retrouvés à la mi-juin dans le désert, entre le Niger et l'Algérie.

Une dimension négligée de la situation en Méditerranée concerne les conséquences pour la famille des décédés, en particulier lorsque leur corps n'est jamais retrouvé ou que les morts ne sont pas identifiés. Non seulement ces familles subissent-elles ce phénomène que l'on appelle la « perte ambiguë » mais une personne portée disparue peut également modifier les dynamiques familiales et les relations sociales, la situation économique d'une famille ou encore des processus tels que l'héritage, le remariage et la garde des enfants.



Nous accueillons également favorablement la proposition de la Commission européenne relative à l'élargissement du programme de réinstallation, auquel nous apportons notre soutien le plus ferme, et qui devrait permettre de soulager les lourdes pressions subies par les États européens de première ligne ainsi que les pays voisins, qui accueillent actuellement des millions de déplacés. Le partage équitable des réinstallations entre États membres de l'UE et l'augmentation des réinstallations au sein et au-delà de l'UE doivent faire partie de la solution.

L'expérience nous a appris qu'en vue de préserver l'intégrité du cadre de protection internationale, il convient de mettre en place des systèmes de détermination du statut pour distinguer les personnes ayant un véritable besoin de protection de celles dont la validité de la demande d'asile ne peut être établie. Pour ces dernières, le retour volontaire dans leur pays d'origine sera la solution la plus adaptée mais il faudra planifier et mettre en œuvre ce processus avec la plus grande rigueur pour qu'ils réussissent sur le long terme. À l'avenir, il sera donc nécessaire d'investir dans des programmes de réintégration qui permettront aux rapatriés de rejoindre leur communauté d'origine.

En outre, il pourrait être souhaitable de mettre en place certaines interventions avant que les migrants atteignent l'Europe. L'OIM planifie actuellement de piloter au Niger son Mécanisme de réponse et de ressources pour les migrants (MRRM). Le but de ce mécanisme est de fournir un appui opérationnel aux autorités publiques pour répondre aux flux migratoires complexes, de même que faciliter l'identification et l'enregistrement des migrants et soutenir la collecte d'informations pour éclairer l'élaboration de politiques et de programmes basés sur des données concrètes. L'OIM envisage également d'établir un MRRM pilote en Libye, si la stabilité le permet, et explore la possibilité de mettre en place des MRRM en Turquie et dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine.

Enfin, il convient de mettre en place rapidement une réponse internationale robuste pour mettre fin à la traite des personnes et aux activités des passeurs, ainsi que des mesures visant à les évincer de chaque côté de la Méditerranée, étant donné que les réseaux criminels déploient de leurs opérations dans différentes régions.

La troisième priorité n'implique rien de moins qu'un changement de paradigme en matière de gouvernance de la migration. Quel que soit le degré d'urgence de la crise humanitaire actuelle, une réponse qui se concentre uniquement sur les besoins humanitaires et sécuritaires immédiats sans s'attaquer aux problèmes plus larges (les facteurs sous-jacents de la migration clandestine, la demande de travailleurs migrants de tout niveau de qualification et l'impact des réseaux de communication) ne sera pas efficace, et encore moins sur la durée. Sans vision à long terme pour orienter les politiques et les pratiques et pour répondre aux appréhensions des communautés, nous resterons coincés indéfiniment dans un mode d'intervention en situation de crise. Pour nous tous, la crise humanitaire actuelle devrait être un rappel de l'importance que la mobilité a acquise dans le monde d'aujourd'hui. Nous ne pouvons pas espérer que ce phénomène disparaisse. Nous n'avons d'autre choix que de l'accepter comme un élément de notre réalité contemporaine et de le gérer pour le plus grand bénéfice de tous.

Nous devons penser et agir de manière collective et audacieuse afin d'élaborer une approche véritablement exhaustive de la gouvernance de la migration. Nous pourrions alors garantir infailliblement aux réfugiés ce bien précieux qu'est la protection, et créer des voies migratoires sûres et régulières pour les travailleurs hautement qualifiés et peu qualifiés et pour faciliter le rapprochement familial. Une telle approche devra également garantir la stabilisation des communautés et offrir des programmes de développement aux migrants dans les pays d'origine ainsi qu'aux réfugiés dans les pays de premier refuge, en vue de réduire les pressions migratoires.

Afin d'atteindre un consensus sur ces questions primordiales, il est indispensable d'instaurer un dialogue régulier avec les pays d'origine et de transit et d'aborder les causes profondes des flux migratoires et les défis immédiats qu'ils représentent.

William Lacy Swing ODG@iom.int

Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations www.iom.int